

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant LE GARDE AMIS INC.	Numéro de permis 318023	Date d'inspection Le 25 septembre 2025		
Nom de l'établissement Club Anna-Malenfant		Numéro de téléphone (506) 383-8470		
Adresse 500 rue Centrale Dieppe NB E1A 6V7				
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Paula Morin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité		
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives		Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

Lors de l'inspection, la mentore en assurance de la qualité a observé un membre du personnel s'adressant aux enfants avec un ton de voix élevé. Une discussion immédiate a été tenue avec la personne responsable sur place. Il est important de rappeler que l'utilisation d'un ton de voix fort ne constitue pas une pratique d'encadrement positif. Ce comportement peut avoir des répercussions négatives sur le développement émotionnel des enfants ainsi que sur leur estime de soi. Il est donc essentiel que tous les membres du personnel adoptent un ton de voix calme et respectueux dans leurs interactions avec les enfants.

Les éléments suivants sont observés au moment de l'inspection de surveillance :

- Le ratio enfant-personne éducatrice
- Les vérifications du casier judiciaire vérification des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables, certificat de secourisme valide et un certificat en réanimation cardiorespiratoire (RCR) valide, les descriptions des fonctions et responsabilités a été vérifié auprès des nouveaux membres du personnel.
- Le matériel et l'équipement de l'aire de jeu extérieur
- L'aire de jeux extérieure et le matériel de jeu extérieur
- Les dossiers d'exercices d'évacuation en cas d'urgence et en cas d'incendie sont indiqués être menés chaque mois.
- Un plan d'entretien et de vérification de l'équipement fixe est indiqué être vérifié chaque mois.

Au moment de l'inspection, il y a eu observation des jeux dirigés (volleyball) le lavage des mains et les jeux libres à l'extérieur.

original signé par
Paula Morin

Le 29 septembre 2025

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par
Francine Melanson

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 29 septembre 2025

Date